

Objet : votre demande de Bourse au Permis de Conduire

Madame, Monsieur,

Vous venez de retirer un dossier de Bourse au Permis de Conduire.

Vous voudrez bien le ramener entièrement complété avec l'ensemble des documents exigés.

Ne sont pas concernés par ce dossier :

- Les personnes ayant déjà eu un permis qui a été annulé.
- Les candidats ayant déjà présenté un dossier qui n'a pas reçu une réponse favorable.
- Les non-résidents sur la Commune.
- Les publics avant 18 ans et après 25 ans.

Les dossiers seront pré-examinés, puis une délibération aura lieu entre les membres de la commission pour définir les projets retenus.

Nous vous informerons, par courrier, du résultat vous concernant, dans les meilleurs délais.

Pour toute demande de renseignements vous pouvez m'envoyer un mél à : [beatrice.pinon@ville-ouistreham.fr](mailto:beatrice.pinon@ville-ouistreham.fr)

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Béatrice PINON

Conseillère municipale  
Déléguée à la jeunesse et à la petite enfance